

18 déc 2013 -12:23

Caviar : attention aux importations illégales

Les fêtes de fin d'année sont propices à l'achat de produits de luxe, tel le caviar. Attirés par les prix bas affichés sur Internet, de plus en plus de consommateurs participent à leur insu à des trafics illégaux de faux œufs d'esturgeons. Le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a décidé d'informer les consommateurs sur les risques encourus.

Depuis plusieurs années, les offres de caviar à bas prix (jusqu'à cinq fois moins cher que le prix réel) affluent sur Internet. Des personnes peu scrupuleuses ont installé un véritable trafic et vendent du « caviar » prétendu d'origine russe à des particuliers belges.

De nombreux colis ont été saisis et analysés lors d'opérations ciblées. Les résultats sont inquiétants : un même colis peut contenir différentes boîtes d'apparence identique mais dont le contenu varie grandement : œufs d'esturgeon de mauvaise qualité d'origine sans doute illégale, œufs d'autres poissons, chair de poisson micronisée ou pire encore substance de nature indéterminée. Le risque pour la santé est donc important.

Le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement souhaite mettre en garde les consommateurs concernant la vente de caviar à bas prix sur Internet. Les esturgeons sont des espèces protégées, le commerce de leurs œufs est strictement règlementé (selon la convention CITES).

L'acheteur encourt non seulement des risques pour sa santé, mais il s'expose à voir sa livraison saisie avant même de l'avoir réceptionnée et peut recevoir une amende de plusieurs milliers d'euros.

Le meilleur moyen d'acheter du caviar d'origine légale et de qualité garantie est d'acheter celui-ci dans un supermarché ou dans un magasin spécialisé. Le caviar d'origine légale est contenu dans une boîte scellée, dotée d'une étiquette inamovible et d'un code CITES. Il provient généralement d'une ferme d'aquaculture.

Acheter du caviar d'origine légale est donc un gage de qualité, de sécurité alimentaire mais est également bénéfique pour l'environnement, en évitant les pêches illégales d'espèces menacées.

Plus d'informations sur notre site www.sante.belgique.be

Contact: Jan Eyckmans: 0495/ 25 47 24

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be